

LNEER1230

2012-2013

Algemeen Nederlands - intermediair niveau - deel 1

|--|

Enseignants:	Houdmont Dag; Dachy Valérie (coordinateur); Schrijvers Lutgarde; Dermaut Nadine; Smit Mariken; Bosmans Hilde; Klein Caroline; Verhaert Marianne; Lambrecht Marie-Laurence (supplée Neven An); Bufkens Hilde; Van Reet Marie; Neven An; Houbion Morgane (supplée Neven An); Fenendael Rita; De Rycke Katrien (supplée Neven An);
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de différents thèmes relevant du domaine général (par ex. : loisirs, voyages, habitation, publicité,).
Acquis d'apprentissage	Compréhension à la lecture: - Pouvoir reconnaître les points significatifs d'un article de journal direct et non complexe sur un sujet familier Pouvoir lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »
	Compréhension à l'audition Individuelle : - pouvoir comprendre les points principaux de programmes télévisés sur des sujets familiers si la langue est clairement articulée pouvoir suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers si la langue est clairement articulée. Interactive : - pouvoir suivre un discours clairement articulé dans une conversation courante, mais devant quelquefois faire répéter certains mots ou expressions. Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »
	Expression orale Individuelle: - pouvoir faire un bref exposé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, pouvoir donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes pouvoir assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets relatifs à ses centres d'intérêt et à sa vie quotidienne. Interactive: - pouvoir faire face à un nombre limité de questions directes et simples - pouvoir aborder une conversation sur un sujet famillier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur ce sujet (famille, loisirs, voyage,)
	Niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues » Expression écrite: - Pouvoir rédiger de brèves notes simples en rapport avec des besoins concrets. Niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » Code: Maîtrise du vocabulaire de base (révision des 2000 mots de base) et des structures de base du néerlandais. Consolidation et
	extension du vocabulaire. Au niveau de l'expression orale l'accent est mis d'avantage sur la communication que sur la correction. Culture: Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible
Contenu :	à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ». L'apprentissage se fait en contexte sur la base de documents authentiques (compréhension à la lecture et à l'audition). Le vocabulaire et les structures de base sont exercés, consolidés et élargis par le biais d'exercices écrits et oraux (jeux de rôles, interviews, conversations en petits groupes de 2 ou 4,).

Autres infos :	Pré-requis: Avoir suivi un cours correspondant (au minimum) au niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (Conseil de l'Europe). En INGE11 et ECGE118A, un test de placement est organisé au début de l'année afin de déterminer le type de cours que suivra l'étudiant (« normal » -30 h ou « intensif » -15 h). Evaluation Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale : évaluation continue de type certificatif (tests écrits et oraux) Support: Syllabus de cours + textes et exercices sur la plate-forme moodle Encadrement: - Cours en groupes de max. 25 étudiants (15 ét. dans le cours « intensif ») - L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (C.A.A.) et à la Salle Multimédia Charge de travail - Heures présentielles : 30 heures - Travail autonome : 42 heures Cours « intensif » - Heures présentielles : 15 heures - Travail autonome : 57 heures
Cycle et année d'étude: :	Bachelier en information et communication Bachelier en sciences économiques et de gestion Bachelier en ingénieur de gestion
Faculté ou entité en charge:	ILV